

MURS



tout savoir sur l'entretien de votre logement

L'entretien courant ainsi que les petites réparations de vos équipements sont **nécessaires au maintien en bon état de votre logement.**

Ce guide d'entretien et de réparation vous est remis au moment de votre emménagement.

Grâce à ses illustrations, il **vous permet d'identifier, pour chaque équipement, qui est en charge de l'entretien et des réparations** dans votre logement : Valloire Habitat ou vous.

Si vous ne l'avez plus, vous pouvez le télécharger à partir de votre espace client ou en faire la demande à votre agence.

MURS

DAAF* enlevés, attention danger!



Nous vous rappelons que les détecteurs de fumée sont **OBLIGATOIRES** dans tous les logements. Vous ne devez en aucun cas les enlever, il en va de **VOTRE SÉCURITÉ**.

Leur rôle est très important car ils permettent de vous prévenir, notamment pendant **votre sommeil**, de la présence de fumée qui pourrait indiquer le déclenchement d'un incendie.

Leur bon fonctionnement est vérifié annuellement par une entreprise dans le cadre de votre contrat **Multiservices**. Si au cours de cette visite leur absence est constatée, l'entreprise devra **OBLIGATOIREMENT** procéder à une nouvelle installation.

Valloire Habitat se réserve le droit en cas d'enlèvement **volontaire de votre part de refacturer la pose du nouveau DAAF à VOS FRAIS**.

* Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées



mes écogestes faciles

économiques & écologiques

- L'hiver arrive, et pour conserver la chaleur de la journée, l'astuce est de fermer les volets et/ou les rideaux dès la tombée de la nuit.
- Une absence de quelques jours pour un week-end ou les vacances scolaires ? Mettre vos radiateurs en position « hors gel » ou « éco » permettra de réaliser des économies.
- La période de chauffe est là. Dépoussiérer les radiateurs permet d'améliorer leur efficacité et d'améliorer la qualité de l'air intérieur.



Les températures doivent être maintenues de 16 à 17° pour les chambres et de 19 à 21° dans les pièces de vie*.

>> 1 degré de plus dans une pièce c'est 7 % de plus sur la facture !

* recommandations de l'ADEME - Agence de la transition écologique

où trouver mon numéro client ?



Le numéro client est important car il permet aux services de Valloire Habitat de retrouver l'ensemble des informations vous concernant et de répondre à vos demandes dans des délais plus courts.

Ce numéro vous est attribué dès votre entrée dans votre logement. Vous le retrouverez sur tous les courriers que nous vous adressons.

Il est par ailleurs indiqué de manière permanente sur vos avis d'échéance.

Valloire Habitat
Groupe ActionLogement

Référence local : 12_01_5900_01_000
Groupe test pour extra-net
24 Rue DU POT DE FER
45000 ORLEANS

N° client / Extranet : 827427 Entrée le : 01/06/23
BELLEMAISON Jemma

Madame BELLE
24 Rue DU POT
45000 ORLEANS

AVIS D'ÉCHÉANCE - N° 5355729 - OCTOBRE 2024
Cet avis d'échéance tient lieu de quittance pour le moi

Votre numéro client est indiqué à cet endroit sur votre avis d'échéance. Il vous est aussi nécessaire pour la création de votre espace client.

entre vous et nous...

Créez votre espace client sur notre site ou sur notre appli mobile
Valloire Habitat :

coordonnées de vos contacts, vos avis d'échéance, vos formulaires, des tutos et vidéos, vos documents d'information et beaucoup d'autres services !

service +

0 820 22 19 53
(N° INDIGO - 0,09 € TTC/MIN.)

En dehors des heures d'ouverture* 24h/24 et 7j/7, pour les demandes de dépannage concernant le chauffage collectif, l'engorgement des canalisations, les portes automatiques de garage, les pannes d'ascenseur et pour tout problème lié à la sécurité des personnes et des biens.

Valloire Habitat

Groupe ActionLogement

valloire-habitat.com



Construction, vente, gestion immobilière et services supports associés



Logements avec chauffage collectif et eau chaude sanitaire collective ou individuelle sur les sites d'Orléans, Sully-sur-Loire, Montargis et Tours.

* Ouvert le matin de 9h00 à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi